



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Synthèse des observations du public

Projets d'arrêtés préfectoraux relatifs à la période d'ouverture et de clôture de la chasse pour la campagne 2021-2022 pour les départements de la petite couronne parisienne (92, 93, 94).

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France du 30 avril au 24 mai 2021 inclus sur les projets d'arrêtés susmentionnés.

Le public pouvait déposer ses commentaires et avis grâce au lien suivant :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/consultations-publiques-r812.html>

ou par courriel à l'adresse suivante :

snp.driecat-if@developpement-durable.gouv.fr

Nombre et nature des observations reçues :

8 observations en ligne et 0 message par courriel

Toutes les observations sont favorables aux projets d'arrêtés.

Synthèse des modifications demandées :

La majorité ajoute que la chasse est nécessaire pour réguler le gibier.

Une observation approuve la date de fermeture au 31 mars pour le sanglier.

Conformément au dernier alinéa du II de l'article L. 120-1 du code de l'environnement, la présente synthèse indique en annexe les observations du public dont il a été tenu compte.

Réponse aux observations du public :

RAS

Annexe : observations du public dont il a été tenu compte

1 ^{re} observation	NEANT
2 ^e observation	
3 ^e observation	
4 ^e observation	
Etc.	

Tél : 01 87 36 45 00

12 Cours Louis Lumière - CS 70027 94307 VINCENNES Cedex

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr